

LES PRIERES

Chapitre 7 : les réparations de la prière

Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre et de ce qu'il y a entre eux, à partir du néant, Grand Maître de cet univers. Nous Lui demandons aide et pardon, et L'implorons de nous préserver du mal de nos âmes et des méfaits de nos actes. Celui qu'Allah guide dans la bonne voie, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Nous attestons qu'il n'y a nulle divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah, l'Unique sans associé, et nous attestons que Mouhammad (psl) est Son serviteur et envoyé.

Que Dieu accorde Son salut et couvre de Sa bénédiction celui qu'Il a envoyé en miséricorde pour l'humanité toute entière. Il l'a envoyé pour transmettre le Livre explicite et la religion droite, afin de sortir l'humanité des ténèbres de l'association et de l'égarément vers la lumière de la foi et de la voie droite, par la grâce de Son Seigneur, car Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux.

Hadith 262 :

Abdallah Ibn Bouhayna rapporte : « le prophète (psl) avait dirigé la prière du Zouhr et il s'est relevé après les deux premières Rakkats, sans se rasseoir. Les fidèles l'ont imité. Lorsqu'il eut achevé la prière et alors que les fidèles attendaient qu'il salue, il prononça le Takbîr en étant assis puis il se prosterna deux fois de suite avant de saluer ».

(Rapporté par les sept, la présente version étant celle de Boukhari)

Dans une version de Mouslim, il est rapporté : « Il prononça le Takbîr pour chaque prosternation en étant assis et les présents firent de même ».

Commentaire du hadith:

- 1- Lorsque, par erreur, on oublie d'effectuer le premier Tachahoud (Taaya) dans la prière, on le répare en effectuant deux prosternations avant le Salam qui remplaceront le Tachahoud omis.
- 2- Pour certains savants, le 1^{er} Tachahoud (Taaya) de la prière n'est pas obligatoire et ce hadith en est une preuve. En effet, s'il était obligatoire, on ne l'aurait pas réparé par deux prosternations car lorsqu'on délaisse un pilier dans la prière, celle-ci devient nulle et rien ne peut remplacer le pilier omis que de refaire la prière.
- 3- Pour d'autres savants, le Tachahoud (Taaya) est obligatoire, car selon eux, le prophète (psl) a dit : « *priez comme vous m'avez vu prier* » ; et pour eux, tout ce que le prophète (psl) a fait dans sa prière est obligatoire pour nous, y compris le Tachahoud.
- 4- Mais le premier avis semble l'emporter. Allah est le plus Savant !
- 5- Lorsqu'on répare une prière, que ce soit un ajout, une diminution ou un doute, avant de se prosterner, il doit prononcer le Takbîr (Allâhou Akbar).
- 6- Lorsqu'on diminue quelque chose de la prière qui ne soit pas un pilier, et que cela est basé sur une erreur ou un oubli, cela n'annule pas la prière, mais il ya une façon de la réparer. Et pour la plupart du temps, c'est satan qui est à l'origine de l'ajout, de la diminution et du doute.

Hadith 263 :

Abou Houeyra rapporte : « Au cours de l'une des prières d'Al Ichâ, le prophète (psl) a effectué deux Rakkats puis a salué. Il se dirigea ensuite vers une planche située à l'avant de la mosquée et posa la main dessus. Aboubakr et Oumar qui étaient présents n'ont pas osé lui adressé la parole. Les présents ont donc quitté la mosquée rapidement en faisant remarquer que la prière a été plus courte qu'à l'accoutumée. Parmi les présents, se trouvait un homme que le prophète (psl) avait surnommé « Zoul Yadayni » (l'homme aux deux mains) qui lui demanda : « Ô Envoyé de Dieu, la prière a-t-elle été écourtée ou bien s'agit-il d'une omission ? » *Ni l'un ni l'autre*, répondit le prophète (psl). Lorsque l'homme insista, le prophète (psl) dit : « *Non, il doit s'agir d'une omission* ».

Alors le prophète (psl) effectua deux Rakkats supplémentaires, salua, prononça le Takbîr et se prosterna aussi longuement que d'habitude ou plus encore. Il releva ensuite la tête et prononça le Takbîr puis reposa la tête et prononça de nouveau le Takbîr. Ensuite il se prosterna longuement, releva la tête et prononça encore une fois le Takbîr » (Boukhari)

Dans la version de Mouslim, il est question de la prière d'Al Asr

Dans une version d'Abou Daoud, il est rapporté : « le prophète (psl) demanda : « *Zoul Yadayni a-t-il raison ?* » et ils opinèrent ».

Cette version figure dans les deux Sahih de Boukhari et Mouslim, mais avec l'expression : « ils répondirent « oui » au lieu de « ils opinèrent ».

Dans une autre de ces versions, il est rapporté : « Et il ne se prosterna que lorsque Dieu lui accorda l'intime conviction de cela »

Commentaire du hadith:

- 1- Les compagnons avaient pour le prophète (psl) une estime et un respect tels que même en cas d'oubli dans la prière, ils avaient honte de le dire au prophète (psl).
- 2- Ce hadith montre que Dieu Seul est l'abri de l'oubli. Même le prophète (psl), meilleur de toutes les créatures, éduqué et inspiré par son Seigneur dans tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit, n'a pas échappé à cette règle. C'est parce qu'il humain, il oublie comme eux, à l'instar de leur père Adam qui oublia et mangea l'arbre qui lui était interdit, ce qui lui valut sa descente sur terre. Dieu l'a rappelé dans le Coran en ces termes : « **En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam ; mais il oublia** » (S Tâ-hâ, V 115)
- 3- Le degré d'Aboubakr et Omar a été mis en évidence dans ce hadith ; en effet, il y avait beaucoup d'autres compagnons dans la mosquée, mais seuls leurs deux noms furent mentionnés. Cela montre la place qu'occupaient ces deux hommes au sein des compagnons qui les considéraient comme étant les meilleurs parmi les musulmans, et c'était bien le cas.
- 4- Ce hadith montre également que lorsqu'on fait le Salam pensant que la prière est terminée alors qu'elle ne l'est pas, et que ce soit basé sur erreur (et non exprès), cela n'annule pas la prière ; dans une telle circonstance, il convient simplement de réparer la prière et non la reprendre intégralement.

- 5- Les paroles dans la prière n'annulent pas celle-ci si elles sont dues à l'oubli ou pour réparer la prière, même si les paroles sont nombreuses. En effet, dans ce hadith, une discussion (même longue) a eu lieu entre le prophète (psl) et Zoul Yadayn ; mais malgré tout, le prophète (psl) n'a pas repris la prière, mais a simplement complété les Rakkats manquants puis s'est prosterné deux fois de suite pour réparer.
- 6- Pour certains savants, lorsqu'on termine une prière incomplète en pensant qu'elle est complète, même si l'on ne s'en rappelle que très tard après l'écoulement d'une longue période, on doit simplement compléter ce qui manquait et se prosterner deux fois de suite pour réparer.
- 7- Pour d'autres, on peut le faire seulement lorsque la durée qui sépare la prière du moment où on s'en rappelle est égale à la durée d'un Rakkat ou d'une prière. Au delà, il faut reprendre toute la prière
- 8- Allah est le plus Savant !
- 9- Ce hadith montre également même si on fait plusieurs erreurs dans une même prière, une seule réparation suffit. En effet, dans ce hadith, il y a eu la diminution, les paroles échangées, la marche du prophète (psl) vers un pied de la mosquée pour y poser sa main, etc. Mais malgré tout cela, une seule réparation a suffi pour rendre la prière valable.

Hadith 264 :

Imran Ibn Housseyn rapporte que le prophète (psl) en dirigeant la prière eut un moment de distraction. Il effectua alors deux prosternations, prononça le Tachahoud puis salua » (Abou Daoud, Tirmizi)

Commentaire du hadith:

- 1- Ce hadith montre que lorsqu'on ajoute, diminue ou doute dans la prière, on doit réparer par deux prosternations (si ce qu'on a ajouté ou diminué n'est pas un pilier de la prière)
- 2- Ce hadith a un plus par rapport aux précédents : ici il a fait le Tachahoud (Taaya) lors de la réparation, ce qui n'était pas mentionné dans les hadiths antérieurs.
- 3- Les savants sont tous unanimes que le Tachahoud qu'on effectue après la prosternation de la distraction, n'est pas obligatoire ; mais c'est une sunna puisque le prophète (psl) l'a fait dans ce hadith.

Hadith 265 :

Abou Saïd Al Khoudrî rapporte que le prophète (psl) a dit : « *Quiconque a des doutes sur le déroulement de sa prière, ne sachant pas s'il a accompli quatre ou trois Rakkats, qu'il laisse de côté le doute et s'en tienne à ses certitudes. Il devra alors se prosterner deux fois avant de saluer. S'il a effectué cinq Rakkats, les deux prosternations compenseront sa prière (pour la rendre paire) et s'il a accompli une prière normale, ce sera d'autant plus avilissant pour satan* » (Mousslim)

Commentaire du hadith :

- 1- Lorsqu'on doute du nombre de Rakkats dans la prière, on se fie à ce qu'on croit être juste (et non au minimum).
- 2- Lorsqu'on doute dans une prière du nombre de Rakkats, on doit effectuer deux prosternations avant de saluer

Hadith 266 :

Ibn Mass'oud rapporte : « le prophète (psl) avait accompli la prière. Une fois qu'il a salué, on lui demanda : « Ô Envoyé de Dieu ! Que s'est-il passé au cours de la prière ? »
 « *Quoi donc ?* » Répondit-il. On lui dit : « Tu as accompli la prière comme ceci et comme cela ». Il replia les jambes, s'orienta vers la qibla, se prosterna deux fois puis salua. Ensuite il fit face aux présent et dit : « S'il y avait eu de nouvelles prescriptions concernant la prière, vous en auriez été informés. Mais je suis un être humain comme vous. Il m'arrive d'oublier come vous. Alors lorsque j'oublie, rappelez-moi et si l'un de vous a des doutes concernant sa prière, qu'il essaie de savoir la vérité. Qu'il achève la prière en cours ensuite il se prosternera deux fois » (Boukhari, Mouslim)

Dans la version de Boukhari, il est rapporté : « *qu'il poursuive sa prière ; ensuite il saluera puis se prosternera* »

Dans la version de Mouslim, il est mentionné : « le prophète (psl) a effectué deux prosternations pour omission après avoir salué et parlé »

Ahmad, Abou Daoud et Nassa-i rapportent un hadith de Abdoullah Ibn Ja'far qui a entendu le prophète (psl) dire : « *quiconque a des doutes concernant le déroulement de sa prière, qu'il effectue deux prosternations après avoir salué* »

Commentaire du hadith :

- 1- On note à travers ce hadith la modestie du prophète (psl), lorsqu'il dit : « *je suis un être humain comme vous ; il m'arrive d'oublier come vous. Alors lorsque j'oublie, rappelez-moi* ».
- 2- La cause de ce hadith est la suivante : le prophète (psl) avait effectué 5 Rakkats au lieu de 4 lors d'une prière de Zouhr (ou Asr selon une autre version). Les compagnons le suivirent sans piper mot. A la fin de la prière, on lui fit remarquer qu'il a prié 5 Rakkats au lieu de 4.

Les savants ont divergé sur la manière de réparer la prière. Les 4 imams des 4 écoles ont des points de vue divergents sur cette question et chacun d'entre eux a fourni des arguments qui ne peuvent pas être développés ici, mais qui semblent tous être plausibles. Le musulman peut donc se référer à l'un ou à l'autre, sans discussion à bâton rompu, et c'est d'Allah que vient le succès.

Voici en résumé les avis des savants sur ce point :

- 1- Selon Ahmad et Chafe'i, lorsqu'il nous arrive une distraction différente de celles auxquelles le prophète (psl) était confronté, toutes les réparations doivent se faire avant la salutation finale (**Qabla Salam**)

- 2- Selon Abou Hanifa, toutes les réparations doivent se faire après la salutation finale (**Ba'da Salam**)
- 3- Selon Malick, lorsqu'il s'agit d'un ajout, on effectue la prosternation après le Salam (**Ba'da Salam**) et s'il s'agit d'une diminution, on effectue la prosternation avant le Salam (**Qabla Salam**).
- 4- Selon les derniers élèves de Malick, lorsqu'on diminue et ajoute dans une même prière, on effectue la prosternation avant le Salam (**Qabla Salam**).
- 5- D'après l'imam Daoud Azzâhirî, lorsqu'il nous arrive une distraction dans la prière, nous devons la réparer comme l'a fait le prophète (psl) dans les hadiths précités, si les circonstances sont les mêmes. Si les circonstances sont différentes, c'est à la personne de choisir, en cas de réparation d'une prière, de se prosterner avant le Salam (**Qabla Salam**) ou après le Salam (**Ba'da Salam**). Selon eux, l'un remplace l'autre et les deux sont valables.

Allah est le plus Savant !

Puisse Allah nous aider à effectuer nos prières comme le prophète (psl).

Paix sur vous